

Nous voulons booster le CE !



Pour la CFE-CGC, un Comité d'Établissement (CE) qui évolue avec son temps et vos attentes c'est faire évoluer les règles de fonctionnement, les offres vacances / loisirs et les services en ligne.

BOOSTER LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Un CE géré avec professionnalisme et qui bénéficie à chaque salarié

- Permettre au salarié de comprendre facilement le calcul du montant de sa subvention annuelle.
 - Créer une seule et même grille (BR) pour le calcul de votre subvention, dans le respect des règles de solidarité et d'éthique, partagées au sein du CE. Sans consulter la CFE-CGC, plusieurs grilles BR ont été mises en place fin 2014. Ces nouvelles grilles différencient les activités en pénalisant fortement celles plébiscitées par les salariés. Par exemple, la participation du CE a diminué sur les vols secs et les chèques vacances.
 - Gérer le budget du CE avec rigueur et professionnalisme.
 - Mettre en place des orientations stratégiques sur lesquelles le CE s'engagera sur les 3 années à venir.
 - Mettre en place un suivi budgétaire trimestriel permettant de mieux suivre les coûts (y compris de fonctionnement) et anticiper la bonne redistribution de la subvention.
- Ceci afin d'éviter la situation de ces 4 dernières années avec un CE piloté sans orientation stratégique claire et partagée, et un budget géré très grosse maille.

BOOSTER LES OFFRES VACANCES / LOISIRS

Une offre plus ouverte et une utilisation de la subvention avec moins de contraintes

- Elargir le choix pour les Vacances/Loisirs à de nouveaux fournisseurs. Le salarié doit pouvoir organiser ses vacances et ses loisirs librement, sans être limité uniquement aux fournisseurs historiques.
- Offrir plus de choix pour les activités sportives : Le salarié doit pouvoir pratiquer son activité sportive dans le club sportif de son choix.
- Plus de choix pour les activités enfants : les enfants des salariés doivent pouvoir pratiquer une activité culturelle proche de leur domicile.
- Préserver l'accès à la culture avec la volonté forte de maintenir des bibliothèques sur site.
- Continuer à être acteur dans le rayonnement culturel local et favoriser l'accès à la culture pour tous.

BOOSTER LES SERVICES EN LIGNE

Prendre le virage du digital pour renforcer la valeur ajoutée des permanencier(e)s sur site, et valoriser leurs missions de conseils aux salariés.

- Rendre enfin possible l'achat de chèque-cinéma en ligne.
- Simplifier les inscriptions aux activités grâce à un formulaire à compléter sur le site Web CE.
- Améliorer l'ergonomie du site Web et mettre en œuvre un vrai support utilisateur.
- Simplifier et promouvoir l'inscription à la Newsletter CE (ex. Actualités, Vivre...)
- Profiter du projet Green Ovalley pour garantir de bonnes conditions d'accueil et de confidentialité des permanences. Dans la période de transition, améliorer la qualité d'accueil de l'existant.



Le 22 janvier 2015,

Votez pour un CE moderne, un CE en phase avec vos attentes

Votez CFE-CGC !

Une question ?
Appelez nous !

Nous sommes à votre écoute

Coordonnateur syndical groupe : Dominique Jacquat - 06 32 32 11 35
Délégué syndical central SEI SEF : Maurice Pironi - 06 88 74 80 30
Déléguée syndicale : Agnès Bouffard - 06 32 94 40 87
Délégué syndical : Jean Garcin - 04 76 57 94 15
www.cfecgc-schneider.fr info@cfecgc-schneider.fr [@CfeCgcSchneider](https://twitter.com/CfeCgcSchneider)

Ensemble, + de sens